

21 avril 20

Département Informatique et Interactions

Marseille, le 25 février 2022

**Extrait de compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°63
qui s'est tenue le vendredi 25 février 2022 à 14h00
en visio conférence**

Réunion présidée par Djamel HABET, Directeur du Département.

Étaient présents : Frédéric BÉCHET- PR Cécile CAPPONI – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Djamel HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rachid OUTBIB – PR, Marc ALLAIN – MCF, Léonor BECCERA-BONACHE – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Cyril TERRIOUX – MCF, Raquel URENA-PEREZ – MCF, Julie PARREAUX - CD-CME, Gisèle FIOL – IATSS, Yannis FORMERY – Usager, Anais MUNEZERO – Usager, Loïc NEYRAT – Usager, Kevin PIERRARD – Usager, Emmanuel GODARD - Directeur Institut Archimède, invité permanent.

Étaient excusés : Alexis Nasr– PR (procuration F. BÉCHET), Nadia CREIGNOU – PR (procuration JL. MARI), Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invité permanent, Mouloud ADEL Directeur Adjoint à la formation de l'Institut Marseille Imaging- invité permanent.

Secrétaire de séance : Gisèle FIOL – BIATTS, responsable administrative du département.

Ordre du Jour :

- 1 / Approbation du PV n° 62
- 2/ Informations du directeur
- 3/ Budget
- 4/ Appel TIGER 2022
- 5/ Auto-évaluation des formations
- 6/ Nouvelle offre de formation
- 7/ Questions diverses

1 / Approbation du PV n° 62

Après correction, le PV n°62 est proposé au vote, adopté à la majorité avec une personne ne prenant pas part au vote.

2/ Informations du directeur

- Collège CD-CME/ATER au conseil du DII

Julie Parreaux a été élue pour représenter le collège CD-CME/ATER au conseil du DII. Le directeur et les membres du conseil lui souhaitent la bienvenue.

- Campagne ATER 2022-2023

Le DII dispose pour la 1^{ère} campagne de 11 postes :

- 4 postes en 61^{ème} section
- 7 postes en 27^{ème} section (dont 1 poste sur le support de Madame Christine Campioni qui partira à la retraite en septembre 2022)

Chacune des commissions ad-hoc en 27^{ème} et 61^{ème} sera composée de 4 représentants du conseil de département et de 4 représentants des laboratoires LIS et Fresnel ; le cas échéant.

- GT passerelle IUT-Faculté des sciences

Un groupe de travail « Passerelle IUT-Faculté des Sciences » sera mis en place. Julien Marot et Ricard Ostrowski représenteront les formations pour lesquelles le département est porteur ou associé.

- Appel ANR « Compétences et métiers d'avenir » [https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/?tx_anrprojects_request\[action\]=show&cHash=075430fba0334979ceb2895242aa9bd0](https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/?tx_anrprojects_request[action]=show&cHash=075430fba0334979ceb2895242aa9bd0)

AMU est associé à un projet sur l'enseignement du « Quantique » qui regroupe plusieurs universités nationales. Giuseppe Di Molfetta est le porteur pour le département informatique et interactions.

3/ Budget

- Budget 2021

Il a été arrêté au 31/12/21 et la totalité des recettes ont été dépensées. Le directeur explique le fonctionnement du budget du département sur ses volets recettes et dépenses. L'exécution du budget 2021 est disponible en annexe.

- Budget 2022

Les crédits sont ouverts depuis fin janvier.

- Crédits Formation Continue

Le directeur souhaite qu'il soit attribué une part des crédits de la formation continue aux formations qui y contribuent et que le reste soit mis dans un pot commun pour permettre le bon fonctionnement du département. Rachid Outbib souligne que le Master EEEA est le contributeur principal à ces crédits tout en souhaitant que le principe de solidarité soit appliqué pour faire face aux besoins financiers du département.

- Crédits CFA

A partir de l'année 2022 et en accord avec le CFA Epure Méditerranée, 80% des crédits des formations en alternance collectés par ce CFA seront versées à AMU. Les sommes collectées serviront par exemple à rémunérer les heures des intervenants extérieurs et les EQS rattachées aux formations concernées. Différents

travaux et achats seront également engagés à hauteur des sommes à percevoir. Cette nouvelle disposition et la gestion de ces crédits conséquents engendreront une surcharge de travail pour la responsable administrative du DII et les bureaux de gestion des sites.

- Travaux salles de TP sur le site de Saint-Jérôme

Le directeur du département souligne la priorité et l'importance à ce que la salle FIP « Robotique et Systèmes Intelligents » soit créée et opérationnelle le plus rapidement possible. Cela nécessitera des aménagements importants au niveau du service B31, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires. Par ailleurs, pour répondre à des besoins d'enseignements en informatique, traitement de signal et de l'image, des travaux sont aussi prévus pour aménager la salle A414. Enfin, le projet de la création d'une salle dédiée à l'informatique industrielle et la CAO est aussi planifiée.

Ces trois salles seront exploitées par plusieurs formations : Master EEEA, Master TSI, Master Informatique, Licence Pro MEP et Licence SPI.

4/ Appel TIGER 2022

La date limite est fixée au 25 février 2022 pour le dépôt des lettres d'intention. Le projet détaillé est à déposer au plus tard le 04 avril 2022. Le site de l'appel à projet est : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/appel-projets-transformation-de-la-formation-par-la-recherche>

5/ Auto-évaluation HCERES des formations

Le directeur du département rappelle les attendus de cette auto-évaluation et la date de la première remontée à l'UFR fixée au 22 mars. Il indique l'importance de réaliser un travail de relecture par les membres du conseil préalablement à une discussion sur ces bilans lors de la prochaine réunion du conseil de département (les responsables des différentes mentions y seront invités). Dans cet objectif, des relecteurs seront désignés qui échangeront avec les responsables de mention pour améliorer les différents rendus avant l'envoi à l'UFR Sciences.

6/ Nouvelle offre de formation

Une deuxième réunion de travail sur la nouvelle offre de formation s'est tenue à l'UFR le 9 février 2022. Concernant leurs coûts, AMU a la volonté de conserver les coûts actuels des formations par composante.

Une discussion est lancée entre les membres du conseil sur la nouvelle offre de formation. Parmi les points principaux qui ont été abordés :

- Faire évoluer le portail Descartes pour que les enseignements en informatique soient mieux pris en compte, en particulier avec la réforme du lycée et la présence de la spécialité NSI. Un portail « Mathématiques-Informatique » serait bien plus adapté aux formations du département, en licence et en master.
- Continuer les réflexions sur la construction d'un double diplôme de licence en « Mathématiques » et « Informatique » depuis la L1 jusqu'à la L3.
- Des interrogations sur l'intérêt de faire évoluer le Master Informatique en 2 mentions.
- Création/consolidation de synergies avec d'autres composantes dont Polytech Marseille et la Faculté d'Économie et de Gestion. Il est en de même avec d'autres établissements dont l'École Centrale de Marseille.
- Échanger avec les instituts d'établissement, dont Archimède, sur la construction de la nouvelle offre de formation.

7/ Questions diverses

Noël Novelli demande s'il a été fixé un calendrier pour des futurs conseils de DII.
Des dates seront prochainement proposées correspondant à des vendredis après-midi.

La séance est levée à 16h45

ANNEXE

Bilan 2021 arrêté au 31/12/2021

RECETTES

Dotation Globale 2021 FCT + INV : 69 628,11 €

UFR	
Fonctionnement	18 382,91 €
Investissement	25 009,09 €

FOR CO	
Fonctionnement	19 736,11 €
Investissement	6 500,00 €
dotation masse salariale -gérer à part	5 000,00 €

UFR 2021 **43 392,00 €**

For Co 2021 **26 236,11 €**

dont 20 009,09 € reversement TA

DEPENSES

Dépense Globale 2021 FCT + INV : 69 438,98 €

Fonctionnement	18 363,08 €
Investissement	24 880,39 €

Fonctionnement	19 695,51 €
Investissement	6 500,00 €

43 243,47 €

26 195,51 €

DETAILS DEPENSES 2021

désignation	montant
Administration DII	5 706,19 €
Etoile	8 235,50 €
Luminy	1 489,99 €
St Charles	0,00 €
repro copies site confondu	1 481,40 €
repro loc	1 450,00 €
Total dépense FONCTIONNEMENT	18 363,08 €
Administration DII	12 036,54 €
Etoile	10 047,84 €
Luminy	2 796,01 €
St Charles	0,00 €
Total dépense INVESTISSEMENT	24 880,39 €
Total dépenses FCT + INV	43 243,47 €
<i>solde remonté à l'UFR</i>	<i>148,53 €</i>

désignation	montant
Administration DII	2 216,74 €
Etoile	12 352,36 €
Luminy	2 014,01 €
St Charles	0,00 €
repro copies site confondu	3 112,40 €
repro loc	0,00 €
Total dépense FONCTIONNEMENT	19 695,51 €
Administration DII	0,00 €
Etoile	6 500,00 €
Luminy	0,00 €
St Charles	0,00 €
Total dépense INVESTISSEMENT	6 500,00 €
Total dépenses FCT + INV	26 195,51 €
<i>solde remonté à l'UFR</i>	<i>40,60 €</i>